

École Yvan Pommaux

7 rue de la Baratterie

37390 SAINT-ROCH

☎ 02 47 56 75 62

✉ ec-saint-roch@ac-orleans-tours.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 13 FÉVRIER 2009

PRÉSENTS :

M. BAPT, directeur

M. ANCEAU, maire, M. HALOPÉ, conseiller municipal,

Mmes CHASLES, COUDRAY, DESTOUCHES, DUCHESNE, PIGAL, PINEAU, M. ÉDOUARD,
représentants des parents d'élèves.

Mmes DUPIC, HERSARD, LELARGE, LESPAGNOL, MM. MAYON, PICARD, enseignants.

Mme MARCHAND, A.T.S.E.M.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme TONNELIER, D.D.E.N.

Mme EL ABDELLAOUI, enseignante.

Mme FONTENAY, A.T.S.E.M.

Mmes ROCHEREAU, SIMONNOT, M. ROSSIGNOL représentants des parents d'élèves

I - LES EFFECTIFS :

Les effectifs étaient de 166 élèves à la rentrée de septembre 2008.

Depuis le conseil d'école du 1^{er} trimestre nous avons enregistré 7 départs et 3 arrivées.

Les effectifs sont à ce jour de 162 élèves (61 élèves en maternelle et 101 élèves en élémentaire).

Pour la rentrée prochaine, les prévisions sont de 170 élèves (69 élèves en maternelle et 101 élèves en élémentaire).

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2009 seront prises à partir du mois de mars.

II – ÉVALUATIONS :

Les élèves de CM2 ont passé les évaluations nationales du 19 au 23 janvier.

Ces évaluations portaient sur l'ensemble du programme de CM2.

La communication des résultats aux parents a été faite le 10 février.

Les évaluations nationales de CE1 auront lieu du 25 au 30 mai.

III – SANTÉ SCOLAIRE :

La visite médicale des enfants de moyenne section a lieu en février et mars 2009.

Les enfants nés en 2005 bénéficieront de la visite de l'orthoptiste.

IV – SORTIES ET ACTIVITÉS DIVERSES :

Le jeudi 13 novembre, les enfants de la classe de CE2-CM1 ont participé à l'animation sur l'eau proposée par l'association « L'arbre voyageur ». Le financement de cette animation est assuré par Gâtine et Choisilles.

Pour la fête de Noël, tous les enfants de l'école ont assisté au spectacle de « la petite étoile » le lundi 15 décembre après-midi. Le vendredi 19 décembre, après avoir déposé des cadeaux dans la salle de motricité, le père Noël a rendu visite à chaque classe pour distribuer les friandises offertes par l'APE. Ensuite, tout le monde a rejoint la salle des fêtes pour écouter les chants préparés avec l'intervenante de musique. Un goûter offert par la municipalité a été servi pour clôturer cette journée.

Les élèves de CP et CE1 ont assisté au spectacle de Laurent Montagne « rue des contes provençaux » dans le cadre des JMF (jeunesses musicales de France). Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 assisteront aux prochains spectacles les 16 février, 9 mars et 4 mai (Boîte noire et bâton d'argent, Bolchoy Karavay, Histoire du Quercy).

L'A.P.E. organise le carnaval le samedi 14 mars à 16 Heures.

Les élèves de CM1-CM2 vont participer à la balade de l'image organisée par Gâtine et Choisilles sur le thème « drôle de forme ». L'exposition des images sélectionnées aura lieu en juin.

La gendarmerie proposera une matinée « piste routière » aux élèves de CM1 et CM2, le jeudi 26 mars 2009.

Les CE2 passeront le permis piétons.

Les élèves de la classe de CE2-CM1 préparent leur séjour à Gourette du 8 au 13 juin. Différentes activités sont prévues : initiation à l'escalade, découverte du monde souterrain, randonnée avec découverte de la faune et de la flore et visite d'une ferme avec fabrication de fromage. L'association « classe de découverte » organise différentes actions afin de réduire le coût du séjour (vente de mimosa, vente de brioches, participation aux greniers dans la rue...). Une demande de subvention pour toute la classe a été demandée à la municipalité.

D'autres projets de sorties sont en cours d'élaboration.

La fête de l'école, quant à elle, se déroulera le vendredi 26 juin à partir de 18 Heures. Une réunion de préparation de la fête sera proposée aux parents.

V – AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE :

Le point a été fait mercredi 28 janvier, avec monsieur Halopé, 3^{ème} adjoint, sur les aménagements à terminer.

Le point le plus important concerne le réglage de plusieurs stores et des portes extérieures. Les entreprises concernées ont été contactées.

Le toboggan et le bac à sable ont été installés. Il est demandé de réaliser un ragréage au fond du bac à sable et de poser des pavés autobloquants entre les deux jeux.

Les enseignants demandent l'installation de jeux de cour comme dans l'ancienne école. Monsieur le maire demande qu'il lui soit communiqué un devis.

Les enseignants préparent un plan pour la réalisation de lignes au sol dans la cour.

Il faudrait prévoir dix portemanteaux supplémentaires en maternelle pour la prochaine rentrée.

Les sèche-mains ne sont pas adaptés en maternelle.

Des tapis vont être achetés pour les différentes entrées de l'école.

Des arbres seront plantés.

VI - DIVERS

Le ménage n'a pas été assuré pendant le congé maladie de la femme de ménage. Les enseignants demandent à monsieur le maire de prévoir une remplaçante pour assurer une continuité du service lors d'une prochaine absence.

Les enseignants remercient l'APE pour sa participation à l'achat de la structure installée dans la salle de motricité.

Les enseignants remercient les employés municipaux pour leurs interventions dans la cour les jours de neige et de verglas.

Une alerte incendie a eu lieu au premier trimestre. L'alarme n'est pas très audible pour plusieurs classes dans le bâtiment élémentaire.

Le Conseil d'École se réunira le vendredi 12 juin 2009 à 18H30.

Le compte-rendu du conseil d'école est en ligne sur le site.

<http://ec-saint-roch.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

La secrétaire de séance,

Le président de séance,

K. DUPIC

G. BAPT